

Fraiseuse

Marque : _____
Type : _____

Numéro de série : _____
Année de fabrication : _____

Points généraux	OUI	NON
La machine possède-t-elle un marquage CE (présomption de conformité)?	PCG01	PCG02
Les consignes sont-elles affichées ?		PCG03
L'identification des commandes est-elle réalisée et compréhensible ?		PCG04
Y a-t-il un arrêt d'urgence de type coup de poing (rouge sur fond jaune à réenclenchement) ?		PCG05
Utilise-t-on des équipements de protection individuelle ?		PCG06
Les commandes de manœuvre permettent-elles de voir les zones dangereuses ?		PCG07
Les commandes de manœuvre sont-elles hors des zones dangereuses ?		PCG08
L'aire de circulation autour de la machine est-elle suffisante ?		PCG09
La machine est-elle posée sur une surface stable ?		PCG10
La signalisation de sécurité (pictogrammes) est-elle affichée (risques résiduels)?		PCG11
Y a-t-il un minima de tension ?		AE01
Les boutons de commande sont-ils conforme à l'A.R. des équipements de travail (vert encastré et rouge saillant)?		AE02
Existe-t-il une protection contre les chocs électriques par contact indirects (Disjoncteur différentiel 300mA ou 30mA) ?		AE03
L'alimentation électrique présente-t-elle un risque de choc électrique par contact direct (câble dénudé, connexion apparentes, etc.)?	AE04	
Le câble électrique est-il protégé mécaniquement ?		AE05
Y a-t-il un switch interdisant la mise en route lorsqu'une protection est démontée sans outillage spécifique ?		AE06
La fraiseuse dispose-t-elle d'une protection contre les projections de matière ?		PCO04
La fraiseuse est-elle munie de protections contre les éléments en mouvement (pignons d'entraînement, fraise, etc.) ?	PCO031	PCO03
Points spécifiques		
Le système de blocage des pièces à usiner est il fonctionnel et en ben état ?		MOC01

Risque		Phrase type	Code phrase	Commentaire éventuel
La fraiseuse dispose-t-elle d'une protection contre les projections de matière ?	Oui			
	Non	L'absence de protection collective permettant d'éviter le risque de projection de particules [(ex : Chariot porte outil, lame de scie, etc.)] rend la machine dangereuse. La mise en conformité de la machine doit être réalisée dans les plus brefs délais par une société spécialisée.	PCO04	
La fraiseuse est-elle munie de protections contre les éléments en mouvement (pignons d'entraînement, fraise, etc.) ?	Oui			
	Non	L'absence de protection sur [une partie en mouvement] rend la machine dangereuse. Cette machine doit être mise immédiatement à l'arrêt tant qu'une mise en conformité n'a pas été réalisée par une société spécialisée.	PCO03	
Le système de blocage des pièces est il fonctionnel et en bon état ?	Oui			
	Non	Le dispositif de fixation des pièces ne présente pas toutes les garanties de sécurité (pièces mal fixées), ce qui rend la machine dangereuse. Cette machine doit être mise immédiatement à l'arrêt tant qu'une mise en conformité n'a pas été réalisée par une société spécialisée.	MOC01	



